



Charte Régionale du Parrainage vers l'emploi

30 mars 2006



Charte Régionale du

Préambule

“**R**approcher de l'emploi, les personnes jeunes et adultes, rencontrant des difficultés d'insertion en raison de leur origine ethnique, sociale, culturelle, de leur handicap, de leur sexe ou de leur âge, leur fournir des clés d'accès au monde du travail ou de retour sur le marché de l'emploi, est un enjeu majeur de la cohésion sociale sur le territoire et de la prévention des discriminations en milieu de travail.”

La loi du 16 novembre 2001 relative à la prévention et la lutte contre les discriminations, la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, la loi du 3 décembre 2004 portant création de la Haute Autorité de Lutte contre les discriminations et pour l'Égalité, sont des textes majeurs qui doivent guider l'action de tous.

Par ailleurs, la charte de la diversité dans l'entreprise signée le 22 octobre 2004 par 120 entreprises dont les 40 plus grandes entreprises, montre leur engagement à promouvoir la diversité dans leurs unités et à prévenir les discriminations.

La région PACA se caractérise par un taux de chômage plus élevé que la moyenne

nationale, en particulier pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification mais aussi pour les jeunes diplômés.

La situation de l'emploi en région PACA nécessite que tout soit mis en œuvre pour faciliter l'accès à l'emploi de jeunes ou d'adultes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle

C'est ce défi qu'entend relever la Charte Régionale du Parrainage vers l'Emploi signée depuis 2002, défi à renouveler et amplifier, en mobilisant auprès de ces personnes en recherche d'insertion professionnelle, la contribution bénévole d'un réseau de marraines et parrains en activité ou retraités, pour les accompagner dans leur démarche.

Cadre régional

Depuis 1993, des réseaux de parrainage ont été mis en place sur la région PACA, à l'initiative du Ministère chargé de l'Emploi, en liaison étroite avec le Conseil Régional et le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, pour faciliter l'accès à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle, en particulier celles liées à l'absence de relations avec le monde du travail.

La mobilisation des partenaires publics et économiques et des structures d'accueil et d'insertion, a permis d'assurer le développement et la diversification des réseaux de parrainage.

Une quarantaine de réseaux fonctionne aujourd'hui sur la région, impliquant essentiellement les missions locales ou d'autres structures d'accueil et d'insertion des jeunes, et progressivement des structures impliquées dans l'accompagnement à l'emploi d'adultes.

Cette reconnaissance s'est traduite concrètement par la décision de l'Etat et de la Région

Le Préfet de Région
M. Christian FREMONT

Le Président du Conseil Régional
M. Michel VAUZELLE

Le Directeur régional du FASILD
M. Henry DARDEL

Le Directeur Régional ANPE
M. Jean-Pierre Lesage

Le Délégué Régional AGEFIPH
Paca - Corse
M. Marc DUJARDIN

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. Albert MAOZZATTI

Le Délégué Régional EDF
M. Claude Monmejean

Le Délégué Régional G
M. Daniel THO

Parrainage vers l'emploi

d'inscrire le parrainage dans le contrat de plan, renforcée par les orientations prioritaires de l'Etat dans le cadre du plan de Cohésion Sociale, et de la Région dans le Plan Régional pour l'Emploi.

Afin d'accélérer et d'intensifier le développement du parrainage pour l'ensemble des publics, il convient aujourd'hui de renforcer

et d'élargir plus étroitement à tous les acteurs et partenaires qui peuvent contribuer à l'extension de cette démarche et aux représentants des milieux économiques et sociaux, en particulier ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre des accords tripartites régionaux de branche conclus entre l'Etat, le Conseil Régional et certaines branches professionnelles.

Les axes de développement

En 2004, une mission d'animation régionale est mise en place pour développer, en liaison avec tous les acteurs de terrain impliqués, les axes suivants :

→ Accentuer la communication pour développer le parrainage.

- Favoriser la communication entre les structures qui accueillent le public et les organismes représentant les milieux économiques.
- Informer plus largement les publics en recherche d'emploi sur le parrainage par le biais des structures d'accueil.
- Faire connaître le parrainage aux adhérents des organisations professionnelles et des réseaux associatifs.
- Faire connaître le parrainage au grand public par le développement d'actions de communication.

→ Favoriser la création de nouveaux réseaux

- Contribuer à la création de nouveaux réseaux, en particulier en direction des publics adultes de plus de 26 ans, au sein des entreprises et du secteur associatif ou au renforcement de réseaux existants par la mise à disposition de parrains.
- Accompagner et aider au montage de projets.

- Favoriser la mise en œuvre d'actions innovantes.
- Rechercher les cofinancements publics ou privés susceptibles d'assurer le développement du programme.

→ Renforcer la cohérence des actions de parrainage.

- Développer l'articulation du parrainage avec les autres dispositifs d'insertion pour renforcer l'efficacité des mesures ou des programmes d'accompagnement vers l'emploi,
- Développer des actions dans un souci de cohérence au niveau local.
- S'engager à être force de proposition dans le cadre du comité d'animation de la charte.
- Favoriser les échanges entre les structures porteuses des réseaux par le biais des animateurs locaux de réseaux.
- Informer sur la création de nouveaux réseaux et sur toutes initiatives relatives au parrainage prises sur la région.
- Suivre le dispositif dans le cadre d'une démarche qualité associant les structures têtes de réseau et en appréciant les effets sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires.
- Instaurer un système de veille et d'observation des processus d'accès à l'emploi à travers le parrainage.

Charte Régionale du Parrainage vers l'emploi - 30 mars 2006

Présidente Espace Cadres Marseille
Mme Anne BOISSET

Le Président de l'Association Régionale
des Missions Locales
M. Jean-Louis DIEUX

Président des Jeunes Chambres
Economiques Région Paca
M. Gil PARENT

Le Président CJD Marseille
M. Bruno GEERAERT

El Gaz de France
THOMAS

Le Président du C.R.E.P.I.
M BARRAL

Le Président de l'Union Patronale
Régionale
M. Raymond VIDIL

Le Président de AJE 13
M. MALATERRE

Le Président
M. Clau



→ Développer les compétences des acteurs du parrainage

- Favoriser la mise en œuvre de sessions de formation pour les parrains et les

animateurs locaux,

- Organiser des journées d'échanges sur les pratiques entre les parrains

→ Animation de la charte

Le comité d'animation et de suivi de la charte, réunit au moins une fois par an les signataires de cette charte pour faire l'évaluation de son fonctionnement et proposer les évolutions nécessaires.

La charte régionale du parrainage doit contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi des publics jeunes ou adultes qui rencontrent des difficultés

du fait de leur sexe, leur âge, leur handicap, leur origine étrangère réelle ou supposée, leur lieu d'habitation, leur niveau de formation, etc.

Les motifs discriminatoires sont communs au code du travail :

art L 122-45 et au code pénal : art 225. origine,

- sexe,
- mœurs,
- orientation sexuelle,
- âge,
- situation de famille,
- «caractéristiques génétiques»,
- appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, opinions politiques,
- activités syndicales ou mutualistes,
- convictions religieuses,
- apparence physique,
- patronyme,
- état de santé ou handicap, sauf inaptitude constatée par le médecin du travail dans le cadre du titre IV du livre II du code du travail

Les principes

Nous, signataires de la charte régionale, nous engageons à œuvrer au développement du parrainage selon les principes suivants :

- Prévention des discriminations en milieu de travail et de promotion de la diversité
- Bénévolat des parrains
- Engagement réciproque entre parrains et parrainés
- Accompagnement personnalisé avec l'entreprise
- Partenariat avec des professionnels de l'accueil et de l'insertion

Le Délégué Régional Association EGEE
M. Claude GAUGUÉ

Le Directeur Régional PRO BTP
M. Michel BRUNET

La Présidente de l'Union Régionale
des PLIE PACA

Mme Sabine BERNASCONI

de la CRCI Paca Corse
de CARDELLA

Le Directeur de la CNIEG
M. Robert COSSON

Président de l'Union Régionale
des Associations Familiales
Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Michel LECARPENTIER

Pour le Délégué Territorial Maurice Lagnien
Suzanne LAGNIEN,
Adjointe au Délégué Territoriale

LISTE DES STRUCTURES D'ANIMATION DU PARRAINAGE

NOM DES STRUCTURES	ADRESSE	VILLE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
04 Mission Locale Château Arnoux	15, rue Henri Merle	04160 CHÂTEAU ARNOUX	04 92 33 21 10	mlo.04.chateau@wanadoo.fr
05 Mission Locale JEUNES GAP	9, rue Pérolière BP 120	05004 GAP CEDEX	04 92 53 00 00	direction@mjl05.org
06 AFU 06	64, boulevard Riso	06300 NICE	04 97 06 82 20	nice@afju.org
Mission Locale ANTIPOLIS	2067, Che. St Claude - Nova Antipolis - Proxima Bt A	06600 ANTIBES	04 92 91 79 79	mlantipolis@wanadoo.fr
Mission Locale Avenir JEUNES	3, boulevard Victor Tully	06400 CANNES	04 97 06 28 00	direction@mjl-cannes.org
Mission Locale Communautaire Objectif jeunes Côte d'Azur	21, promenade du Pailon	06000 NICE	04 93 62 74 40	mlij@mlnice-paca.org
Mission Locale du pays de GRASSE	16, Chemin de camperousse Les cyclades Bâtiment E	06130 LE PLAN DE GRASSE	04 97 05 00 00	mjgrasse@wanadoo.fr
Mission Locale RIVIERA FRANCAISE	9, rue de la Mame	06500 MENTON	04 92 10 14 07	mission-locale-riviera-francaise@wanadoo.fr
UPE 06	273, avenue Guyemer Cap Var C2	06700 ST LAURENT DU VAR	04 92 27 27 60	contact@upe.com
PLIE CANNES	2, rue Borniol	06400 CANNES	04 93 68 08 38	equipe.entreprises@libertysurf.fr
13 AFU Aix en Provence	19, rue Pierre et Marie Curie	13100 AIX EN PROVENCE	04 42 96 94 33	aix@afju.org
AFJU Martigues	Place Félix Gras	13500 MARTIGUES	04 42 44 16 30	martigues@afju.org
AFJU Marseille	16, rue du Chevalier Roze	13002 MARSEILLE	04 91 13 20 50	marseille@afju.org
Mission Locale du PAYS d'AIX	Le "Mansard" Entr C - 1 place Martin Luther King	13030 AIX EN PROVENCE	04 42 59 64 21	siege@ml-pa.org
Mission Locale du DELTA	20, Bd Georges Clémenceau Résidence Lou Peyrou	13200 ARLÈS	04 90 52 22 00	siege@mldelta.fr
PAIO CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	DEFL/PAIO - Place Jean Jaurès	13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	04 42 76 21 21	Defl.paiowanadoo.fr
Mission Locale DU GOLFE DE FOS	Chemin du Rouquier	13800 ISTRES	04 42 41 16 80	istres@mlgolfedfos.com
Mission Locale AUBAGNE et Bassin de l'Huveaune	Avenue Joseph Fallon	13400 AUBAGNE	04 42 62 83 30	missionlocale@aubagne.com
Mission Locale LA CIOTAT	La Rosière - 19, av. Fernand Gassion	13600 LA CIOTAT	04 42 08 80 50	direction@mlciotat.asso.fr
Mission Locale MARSEILLE	Le Noailles - 62, La Canebière	13001 MARSEILLE	04 96 11 10 80	noailles@mlmarseille.org
Mission Locale PAYS MARIÉGAL	Quai Poterne	13500 MARTIGUES	04 42 49 45 98	info@ml-salon.org
Mission Locale du pays Salonais	50, rue Saint Lazare	13300 SALON DE PROVENCE	04 90 56 28 21	anybocquet@wanadoo.fr
GENERATION SOLIDARITE	485, av. du Prado	13412 MARSEILLE	04 91 16 14 14	anybocquet@wanadoo.fr
PLIE MPM CENTRE	5, rue de la République	132150 MARSEILLE CEDEX 02	04 96 11 64 80	info@plie-mpmcentre.com
PLIE MPM OUEST PROVENCE	4, impasse Rouquier	13800 ISTRES	04 42 56 37 45	plie-ouestprovence@wanadoo.fr
PLIE MPM OUEST	3, av. René Dubos	13700 MARIGNANE	04 42 31 44 68	pliepmouest@free.fr
83 Mission Locale des JEUNES TOLONNAIS	10, rue St Andrieux	83000 TOLON	04 94 18 97 77	mission.des.jeunes.tolonnais@wanadoo.fr
Mission Locale Intercommunale Action Jeunes	1, rue Ernest Renan	83500 La Seyne	0 826 886 810	mja@wanadoo.fr
Mission Locale DRAGENIE VERDON BAGNOLS FAYENCE	Le Mas du Point-du-Jour Chemin des Collettes	83300 DRAGUIGNAN	04 94 50 97 00	mission.locale.draguignan@freesbee.fr
Mission Locale EST VAR	1196, Bd. de la Mer	83600 FREJUS	04 94 17 63 63	missionlocale@ml-estvar.asso.fr
Mission Locale Golfe St Tropez et Pays des Maures	14, rue Carnot	83310 COGOLIN	04 94 54 62 52	missionlocale.cogolin@wanadoo.fr
Mission Locale COUDON AU GAPEAU	"Les Eglantines" - 174, rue Marc Delage	83130 LA GARDE	04 94 21 15 15	ml.coudon.gapeau@wanadoo.fr
Mission Locale CORAIL	2, Place Henri Dunan - Apt. N° 2	83400 HYÈRES	04 94 12 60 40	corail.ml@wanadoo.fr
Mission Locale Intercommunale Ouest Haut Var	BP 12	83170 BRIGNOLES	04 94 69 68 14	mlouesthautvar@wanadoo.fr
Mission Locale CENTRE VAR	Bât I - La Retrache	83340 LE LUC en PCE	04 94 50 15 01	mlcentrevar@fr.frn
PROVENCE ACTION SERVICE	Le Louvre - 9, rue Cornelle	83000 TOLON	04 94 92 09 10	p-a-s@wanadoo.fr
FACE GRAND TOLON	Le Gounod C av de Lattre de Tassigny - 25, rue Clappier	83000 TOLON	04 94 36 00 85	mvsccont@fondationface.org
84 AFU VAUCLUSE	31 bis, rue Louis Pasteur	84000 AVIGNON	04 90 14 30 20	avignon@afju.org
Mission Locale Jeunes d'AVIGNON	2, place Alexandre Farnèse	84000 AVIGNON	04 90 81 13 00	mla@missionlocale-avignon.asso.fr
Mission Locale DU COMTAT VENAISIN	82, rue de la Monnaie	84200 CARPENTRAS	04 90 60 25 80	mlcvc@oleane.com
Mission Locale: Du Luberon et des pays de sorgues	Le Belvédère - 2, rue croze	84120 PERTUIS	04 90 09 68 54	mlpertuis@club-internet.fr
Mission Locale HAUT VAUCLUSE VALREAS	45, cours Victor Hugo	84600 VALREAS	04 90 35 60 85	mlhv@free.fr
TEGECOOP	3, place du 14 juillet	84160 CADENET	04 90 68 87 83	tegecoop.cadenet@wanadoo.fr
TEGECOOP	29, avenue de l'Orme Fourchu	84000 AVIGNON	04 90 88 67 92	tegecoop.avignon@wanadoo.fr
ANIMATION REGIONALE DU PARRAINAGE	SOP AFPA - 208, Route de Grenoble	06200 NICE	04 92 29 20 72	christine.esvan@afpa.fr
			06 79 31 40 11	





**Direction régionale du travail de l'emploi
et de la formation professionnelle (DRTEFP)**
180, avenue du Prado 13285 Marseille cedex 08
Service DEFIT : Tél : 04 91 15 13 02
<http://sdtefp-paca.travail.gouv.fr>

**Directions départementales du travail de l'emploi
et de la formation professionnelle (DDTEFP)**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Résidence la Source - Bât B
Rue de Trélus - 04002 Digne cedex
Tél : 04 92 30 21 50

ALPES MARITIMES

CADAM - Route de Grenoble
BP 3311 - 06206 Nice cedex 3
Tél : 04 93 72 76 00

VAR

177, Bd Charles Barnier
83071 Toulon cedex 01
Tél : 04 94 09 64 00

HAUTES ALPES

Centre Administratif Desmichels
BP 129 - 05004 Gap cedex
Tél : 04 92 52 17 03

BOUCHES DU RHÔNE

55, Bd Périer
13415 Marseille cedex 20
Tél : 04 91 57 96 00

VAUCLUSE

72, route de Montfavet
BP 331 - 84002 Avignon cedex
Tél : 04 90 14 75 00

Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur - Service Emploi

Hôtel de Région 27, Place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20 - Tél : 04 91 57 50 57

**Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration
et la Lutte contre les Discriminations (FASILD)**

17, rue Pierre Dupré - 13417 Marseille Cedex 08
Tél : 04 91 53 80 00



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

